

EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



Séance publique du 25 septembre 2023

Date de l'annonce publique : 15/09/2023

Date de la convocation des conseillers : 15/09/2023

Mode de participation

Présences	13	Jungen, Tom (bourgmestre) - Ballmann, Bettina (échevine) - Lourenço, Angelo (échevin) - Brix, Nadine (conseillère) - Carrelli, Sandra (conseillère) - Damy, Yves (conseiller) - Fisch, Ernest (conseiller) - Flammang, Sandra (conseillère) - Klinski, Mireille (conseillère) - Pompignoli, Fabrice (conseiller) - Reding, Edy (conseiller) - Stoffel, Wayne (conseiller) - Strecker, Erny (conseiller) - Thiry, Olivier (secrétaire communal ff).
Visioconférence	0	Néant.
Procuration	0	Néant.
Absences	0	Excusés : Néant. Non excusés : Néant.
Référence	CC.2023-09-25 - 2.15	
Point de l'ordre du jour	2.15	
Objet	Acte notarié - Acquisition par la Commune (emprise n°3/1989 sise à Berchem)	

Le conseil communal,

Vu l'acte du 27 juillet 2023, établi par Jean-Paul Meyers, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, relatif à l'acquisition d'une place sise à Berchem effectuée dans un but d'utilité publique, à savoir pour la régularisation de la situation foncière de la voirie :

- Acte n° 23836 avec Maître Mathias PONCIN, avocat à la cour, agissant en sa qualité de curateur de la succession vacante de feu Madame Maria Joséphine WEBER : acquisition d'une place sise à Berchem, rue Méckenheck, inscrite au cadastre de la Commune de Roeser, section B de Berchem, comme suit:

- Numéro 3/1989, lieu-dit: "rue Méckenheck", place, contenant 93 centiares.

Considérant que l'acquisition a eu lieu pour et moyennant le prix de 697,50 euros ;

Considérant que cette acquisition est effectuée dans un but d'utilité publique, à savoir pour la régularisation de la situation foncière de la voirie ;

Vu l'article 4/650/221100/99001 du budget communal ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Décide **à l'unanimité des voix**

D'approuver l'acte n° 23836 du 27 juillet 2023, établi par Jean-Paul Meyers, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, relatif à l'acquisition d'une place sise à Berchem, rue Méckenheck.

En séance à Roeser, date qu'en tête.

(Suivent les signatures)

Roeser, le vendredi 6 octobre 2023

POUR
EXPEDITION
CONFORME


Le bourgmestre,


Le secrétaire ff,